SEANCE DU 19 AVRIL 2017

L'an deux mille dix-sept, le 19 avril à 20 heures 30 mn.

Le conseil municipal de la commune de ROQUEMAURE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur SOULIES Claude, Maire.

Date de convocation : le 13 avril 2017

Nombre de conseillers: en exercice 11, 9 présents, 9 votants.

Présents : SOULIES Claude – MANCHON Germain - TURROQUES Guy - MARTIN Michel - MALLEVIALLE Joël - VIATGE Marie-Christine - LESCURE Viviane TURNER Laurence - MAZERAN

Jean-Pierre

Représenté : CARTIER-LANGE Carole Absent et Excusé: ESCUDIE Martine **Secrétaire de séance :** LESCURE Viviane

Le compte rendu de la précédente séance est approuvé sans observation.

Objet: Vote du compte administratif 2016

Le conseil municipal, réuni sous la présidence du Monsieur Claude SOULIES, Maire ;

- Approuve le compte administratif 2016 par 5 voix pour et 4 abstentions

		Dépenses	Recettes
	Fonctionnement	180 326.87	200 365.74
Réalisation de l'exercice 2016	Investissement	68 769.60	53 105.30
	Fonctionnement		84 508.30
Report de l'exercice 2015	Investissement	16 965.52	
	Fonctionnement	180 326.87	284 874.04
Total	Investissement	85 735.12	53 105.30
Résultat au 31/12/2016	Fonctionnement	104 547.17 excédent	
01,12,2010	Investissement		32 629.82 déficit

Objet : Affectation du résultat 2016 sur la gestion 2017

Le conseil municipal, réuni sous la présidence du Monsieur Claude SOULIES, Maire ;

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016
- constatant qu'il convient de déterminer le besoin de financement de la section d'investissement ainsi qu'il suit :

Résultat de fonctionnement

Report en fonctionnement R 002 (H= C-F)	71 917.35 €
Affectation en réserves R 1068 en investissement (G)	32 639.82 €
AFFECTATION = C	104 547.17€
F - Besoin de financement (D+E)	- 32 629.82 €
E – Solde des restes à réaliser d'investissement	0€
D – Solde d'exécution d'investissement	- 32 629.82 €
Section investissement	
(=A+B)	
C – Résultat à affecter	104 547.17 €
(ligne 002 du compte administratif)	
B – Résultats antérieurs reportés	84 508.30
A – Résultat de l'exercice	20 038.87 €

Objet : Vote des subventions 2017

Le conseil décide d'accorder les subventions suivantes pour l'année 2017 :

F N A C A A D A R Association Repas Service à Domicile Anciens Combattants Médaillés militaires Saint Sulpice	50 € 100 € 120 € 50 €
Société de chasse de Roquemaure Société de chasse de Réal-Roquemaure	200 € 200 €
CCAS de Roquemaure	2000 € 2 770 €

Objet : Vote des taxes communales 2017

Le conseil municipal à l'unanimité décide de baisser les taux de 2016 pour l'année 2017, soit :

	Taux 2016	Taux 2017	Bases d'imposition 2017	Montant de l'impôt
Taxe d'habitation	9.07 %	7.73 %	291 300	22 517
Taxe Foncière (Bâti)	14.25 %	12.14 %	177 900	21 597
Taxe foncière (Non bâti)	32.98 %	28.10 %	28 100	7 896

- le produit fiscal attendu est de 52 010 € -

Objet : Approbation du compte de gestion 2016

Le compte de gestion 2016 n'étant pas parvenu pour cette séance, il est reporté au prochain conseil municipal.

Objet : Questions diverses

- Joël MALLEVIALE fait le point sur le syndicat des eaux et de la mise en route de la future station d'épuration de Rabastens.
- Michel MARTIN fait le compte rendu d'une réunion à Montans concernant le centre de tri Tryfil.

Séance levée à 23h30